



BULLETIN D'INFORMATION

LA NOTE DIPLOMATIQUE

N°003/MARS 2015 - DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Le Président de la République en compagnie de S.E.M. GUTERRES et des personnalités présentes à l'ouverture de la Conférence sur l'apatridie en Afrique de l'Ouest

EDITORIAL



Réformer pour être efficace

Des réformes structurelles profondes bien menées peuvent accroître l'efficacité des Services. Mais pour atteindre cet objectif, il est indispensable que ces aménagements et réformes aient comme idéal la nécessité de contribuer à améliorer l'existant.

Toute réforme qui détruit ou fragilise le capital d'expertise accumulé et ne propose aucune alternative de gestion efficace, se discrédite et est vouée à l'échec.

Charles Koffi DIBY

Campagne pour la paix p2

Lutte contre l'apatridie p3

Le Ministre Marocain des Affaires Étrangères à Abidjan p5

Conférence sur l'Émergence de l'Afrique p6

Presse diplomatique p8

Faisons vivre notre Bulletin

Contact : memaedic@gmail.com

dircom.memaec@egouv.ci

Tel : 2032 5061/2032 8176

COOPERATION COTE D'IVOIRE / MAROC



Chaudes accolades des Ministres des Affaires Étrangères Ivoirien et Marocain

S.E.M. Salaheddine Mezouar du Maroc en visite d'amitié et de travail à Abidjan.

Il y a un an, Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, effectuait une mémorable visite en Côte d'Ivoire pour réaffirmer l'engagement du Royaume à consolider le partenariat économique et intensifier sa coopération avec la Côte d'Ivoire.

Suite page 4

CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS DE CÔTE D'IVOIRE

La troisième Conférence des Ambassadeurs Ivoiriens se tiendra en avril prochain à Abidjan.

Depuis deux mois déjà, les principaux collaborateurs du Ministre d'Etat se retrouvent deux fois par semaine pour définir les grandes articulations de cette rencontre dont l'objet est de faire l'état des lieux de la diplomatie ivoirienne et d'ouvrir les sillons des nécessaires ajustements ainsi que des nouvelles orientations.

POLITIQUE INTERIEURE

Campagne pour la paix en milieu étudiantin/ Le Ministre d'Etat, S.E.M. Charles K. DIBY appelle les étudiants à s'approprier les valeurs de paix



Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a représenté le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances et du Budget, le jeudi 26 février 2015 à l'Université FHB d'Abidjan-Cocody dans le cadre des campagnes de proximité entreprises par l'ONUCI pour sensibiliser les couches sociales à la culture de la paix.

Cette cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation en faveur de la culture de la paix avec les étudiants et élèves des Universités et Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire s'est déroulée en présence du Ministre GNAMIEN KONAN de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de Madame AÏCHATOU MINDAODOU, Représentante spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour la Côte

d'Ivoire et de Monsieur TOURE Vamara, représentant du Maire de Cocody.

En effet, selon Madame AÏCHATOU MINDAODOU, la campagne vise à créer un cadre d'échanges de proximité pour la promotion de la paix en milieu universitaire, en appui à la charte estudiantine de non-violence, dite « charte Alassane Salif NDIAYE.



A cette occasion, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a affirmé que l'élection présidentielle de 2015 est pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur, une seconde chance pour rattraper leurs erreurs et veiller à ce que plus jamais le milieu universitaire ne soit le théâtre de barbaries et d'atrocités à cause de la politique.

A cet égard, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a affirmé que «sensibiliser les étudiants sur les fondements de la culture de la paix, sur les valeurs démocratiques et sur les droits de l'homme, est le meilleur investissement qui soit, pour des élections apaisées en 2015 et un précieux viatique pour l'avenir ».



S.E.M. Charles K. DIBY a, pour terminer, exhorté tous les étudiants de Côte d'Ivoire, sans distinction aucune, à se rassembler autour des valeurs cardinales de paix et de concorde qui seront véhiculées au cours de cette campagne.

POLITIQUE INTERIEURE

Lutte contre l'Apatridie en Afrique / La première Conférence Ministérielle régionale s'est tenue à Abidjan du 23 au 25 février 2015

S.E.M. Antonio GUTERRES, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés en audience le Mardi 24 février 2015, avec le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, à l'occasion de la conférence ministérielle régionale sur l'Apatridie en Afrique de l'Ouest



Du 23 au 25 février 2015, s'est tenue au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, la première Conférence ministérielle régionale sur l'Apatridie en Afrique de l'Ouest.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence qui a été présidée par le Chef de l'Etat, le 25 février 2015, a été l'occasion pour SEM Alassane OUATTARA d'exhorter les Etats africains, les partenaires multilatéraux et bilatéraux, et les organisations de la société civile à s'engager résolument en faveur de la lutte contre ce fléau. Aussi, a-t-il réitéré son engagement de continuer de faire de la lutte contre ce drame identitaire une priorité de son Gouvernement.



Le Ministre d'Etat, S.E.M. Charles K. DIBY et S.E.M. Antonio GUTERRES

Cette première Conférence ministérielle régionale sur l'Apatridie qui a réuni les délégués provenant des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a permis de traiter les questions clés relatives à la prévention de l'Apatridie, à l'identification des apatrides, à leur protection ainsi qu'aux solutions à apporter à ce fléau.

Monsieur Antonio GUTERRES, Haut-commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et Mme Barbara Hendricks, Ambassadrice honoraire à vie du HCR et plusieurs Organisations de la Société civile ont pris part à la Conférence.

Au terme des travaux de la Conférence, les participants ont adopté « la Déclaration d'Abidjan » ainsi que des recommandations invitant les pays membres de la CEDEAO à œuvrer pour des solutions régionales visant l'éradication de l'Apatridie. Pour ce faire, chaque Etat a été invité à renforcer au préalable son cadre administratif et législatif lié à la nationalité./

POLITIQUE INTERIEURE

LE DOSSIER DU MOIS

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE



CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE

Du 18 au 20 mars 2015, la Côte d'Ivoire a organisé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et en partenariat avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, une conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan.

Ont pris part à cette conférence, des Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que 250 acteurs et partenaires au développement en provenance du monde entier. Les Etats participants se subdivisent en trois groupes que sont les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et de l'Afrique du SUD), les pays développés (USA, Canada, France, Japon, etc.) et ceux qui aspirent à l'émergence, notamment les Etats africains.

Malgré la forte croissance enregistrée par les pays d'Afrique sub-saharienne sur la période 2000-2013 les Etats n'ont pu combattre efficacement la pauvreté. Ils n'ont pas été en mesure de réduire les inégalités et de créer des emplois décents pour une population jeune et en augmentation rapide.

L'objectif de la conférence d'Abidjan était d'analyser, au plus près possible, les processus d'émergence et les conditions qui y mènent. Il s'agissait d'une plateforme d'échanges et d'apprentissage, une occasion pour les parties prenantes d'évaluer les conditions de l'émergence, les leçons que les pays candidats à l'émergence pourraient en tirer pour améliorer leurs politiques et stratégies, accélérer la croissance et les transformations structurelles de leurs économies pour le bien-être de leurs populations.

Les enjeux de cette Conférence se sont articulés autour des trois thématiques majeures suivantes :

- 1- **L'Etat développementaliste et l'émergence:** Cette thématique englobe les aspects suivants : l'amélioration de la gouvernance, voire de la modernisation de l'Etat comme condition de l'émergence ; l'efficacité de la gouvernance économique et financière; les réformes des institutions et des marchés ; le financement du développement et la planification de l'émergence ;
- 2- **L'émergence et les changements des modes de production et de consommation** renferment les aspects suivants : les moteurs de la croissance, l'innovation et le développement des capacités techniques ; les modèles de diversification des exportations et d'insertion aux marchés mondiaux et régionaux ; le développement des chaînes de valeurs, les transformations structurelles (rôle des secteurs agriculture, industrie et services), les questions énergétiques et environnementales ;
- 3- **L'émergence et le développement humain** qui suggèrent des politiques affinées dans les domaines de l'inclusion sociale et de la sécurité humaine; l'amélioration de l'offre des services sociaux de base.



Déjeuner d'information avec les Missions diplomatiques (de gauche à droite): le Ministre d'Etat MABRI TOIKEUSSE, M. Babacar CISSE, Représentant Résident du PNUD, des Chefs de Missions, S.E. Mme Jeanne GUEHE, Porte parole du MEMAE.

COOPERATION INTERNATIONALE

Coopération Côte d'Ivoire- Maroc (suite)



SEM CHARLES K. DIBY ET SON HOMOLOGUE MAROCAIN, S.E.M. SALAHEDDINE MEZOUAR

Le Ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération, S.E.M. Salaheddine Mezouar, est arrivé à Abidjan le jeudi 26 février 2015 en vue d'établir le bilan de l'année écoulée avec son homologue Ivoirien.

En effet, la visite de Sa Majesté Mohamed VI en Côte d'Ivoire a entraîné une nouvelle dynamique dans les relations entre les deux pays. Cette dynamique s'est consolidée par l'importante visite officielle effectuée par S.E.M. Alassane OUATTARA au Maroc en décembre 2014 en marge de laquelle s'est tenu, avec un grand succès, le premier forum économique entre les deux pays.

Les deux Chefs d'Etat, Ivoirien et Marocain, considèrent que les relations entre les deux pays sont de nature stratégique et une visite de haut niveau comme celle du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc ne peut que contribuer à leur donner plus de vigueur, conformément à la vision de S.E.M. Alassane OUATTARA et de sa Majesté MOHAMED VI.

Voyages du Ministre d'Etat à l'Etranger

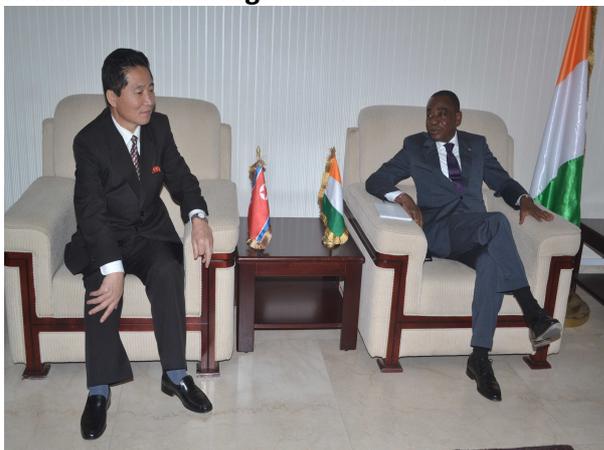
- **17 au 18 mars 2015 : visite de travail au Portugal.**
- **24 au 26 mars 2015 : Visite officielle du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, en Turquie.**

LES FETES NATIONALES EN MARS

N°	DATE	PAYS
1	03/03/2015	BULGARIE
2	06/03/2015	GHANA
3	12/03/2015	MAURICE
4	17/03/2015	IRLANDE
5	20/03/2015	TUNISIE
6	21/03/2015	NAMIBIE
7	23/03/2015	PAKISTAN
8	25/03/2015	￼RECE
9	26/03/2015	BANGLADESH

COOPERATION INTERNATIONALE

Copies figurées des Lettres de créance de l'Ambassadeur désigné de la RPD de Corée



Entretien du Ministre d'Etat avec S.E.M. Jong Yong Chol à l'issue de la remise des copies figurées de ses Lettres de créance

La République Populaire et Démocratique (RPD) de Corée a désigné S.E.M. Jong Yong Chol, pour être son nouvel Ambassadeur en Côte d'Ivoire. S.E.M. Jong Yong Chol est un diplomate de carrière, diplômé en relations internationales de l'université de Pyongyang.

Il a débuté sa carrière au Ministère des Affaires Etrangères de son pays et a servi dans certaines Représentations diplomatiques de son pays à l'étranger, notamment au Nigéria et en Syrie.

Le diplomate Nord-coréen a commencé sa carrière d'Ambassadeur par le Tchad, en mai 2014.

Au cours de l'audience que lui a accordée le Ministre d'Etat, S.E.M. Charles K. DIBY, le nouvel Ambassadeur a exprimé sa volonté d'œuvrer au renforcement de la coopération entre les deux pays. « J'ai à cœur de travailler en vue de développer une forte relation de coopération multiforme et fructueuse entre mon pays et la Côte d'Ivoire », dira-t-il.

Le Ministre d'Etat a, quant à lui, souligné la disponibilité de son département à appuyer dans ses efforts en vue du succès de sa mission.

Le Directeur Général adjoint du B.I.T. chez S.E.M. Charles K. DIBY



Entretien du Ministre d'Etat avec M. HOUNGBO, le DGA du BIT

Le Directeur Général adjoint du Bureau International du Travail (BIT), Monsieur G. HOUNGBO et une forte délégation de hauts responsables du B.I.T. ont été reçus en audience ce lundi 9 mars 2015 par S.E.M. Charles Koffi DIBY, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

Cette importante mission du B.I.T a pour objectif principal d'évaluer la situation sur le terrain dans la perspective du retour en Côte d'Ivoire du Bureau Régional du BIT délocalisé depuis 2004 à Addis-Abeba en Ethiopie.

M. HOUNGBO s'est réjoui des bonnes dispositions de la Côte d'Ivoire à recevoir de nouveau le Bureau à Abidjan. Aussi a-t-il indiqué que le Directeur Général a donné des instructions pour que ce retour soit effectif au plus tard en Eté 2016.

« La Côte d'ivoire redevient normale, et il est heureux que vous nous accompagniez sur la voie de la normalisation. Le Gouvernement ivoirien



SE Mme Jeanne GUEHE, Porte parole du MEMAE, en compagnie de la délégation du BIT

se félicite de la décision de retour et vous pouvez être assurés de la disponibilité de mon Département à vous aider », a dit le Ministre d'Etat à l'endroit de ses hôtes.

VIE AU DEPARTEMENT CENTRAL

Coopération Côte d'Ivoire-USA/ Le Premier Conseiller de l'Ambassade chez SEM C. BEKE



S.E.M. Claude BEKE en entretien avec Monsieur Andrew B. NAVILAND

Le jeudi 05 mars 2015, Monsieur Andrew B. NAVILAND, Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire a été reçu en audience, à sa demande, par le Secrétaire Général du MEMAE, l'Ambassadeur Claude BEKE.

A cette occasion, le diplomate américain a porté à la connaissance du Secrétaire Général des préoccupations liées aux privilèges des Agents de sa Mission

Monsieur NAVILAND a ainsi évoqué des sujets portant sur les immatriculations des véhicules, les permis de conduire ainsi que sur les questions d'exonérations fiscales.

Sur tous ces sujets, les deux diplomates ont eu des échanges francs et cordiaux et convenu de se revoir pour poursuivre les discussions en présence de tous les acteurs concernés, notamment la Direction Générale des Impôts, le Guichet Unique et le Ministère des Transports.



LA CHARTRE D'ETHIQUE DU DIPLOMATE (Suite)

TITRE I- LES DROITS DU DIPLOMATE

Article 1^{er} :

Le Diplomate doit travailler dans un environnement propice et digne de son métier (équipements sécurité salubrité, etc.)

Article 2 :

Le Diplomate et ses ayant-droits en âge d'être titulaire doivent bénéficier de passeports diplomatiques

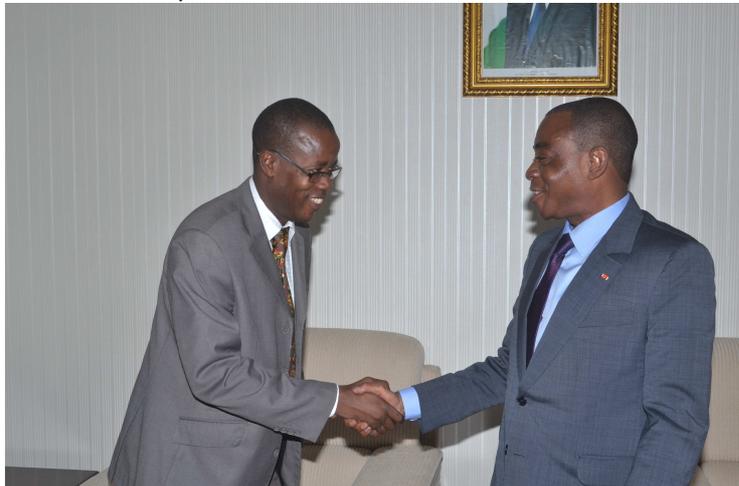
Article 3 :

Le Diplomate doit bénéficier d'une formation complémentaire à celle reçue à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) dans les différents Services de l'Etat avant son affectation à l'étranger....

A suivre....

VIE AU DEPARTEMENT CENTRAL

Presse diplomatique en Côte d'Ivoire : un Réseau au service de la diplomatie



Le Président du Réseau, Mr Sylvain Namoya en compagnie du Ministre d'Etat, S.E.M. Charles K. DIBY

Conduits par leur Président Monsieur Sylvain NAMOYA, les membres du Réseau de la Presse diplomatique ont présenté leur organisation au Ministre d'Etat, S.E.M. Charles Koffi DIBY.

A cette occasion, le Président NAMOYA a présenté les membres de son Bureau et expliqué le rôle de relais que celui-ci pourrait jouer dans la diffusion et la promotion de la politique du Ministre d'Etat pour le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international.

Il a, par ailleurs, fait part au Ministre d'Etat de deux projets de la structure qu'il dirige, à savoir, la création d'un Forum et l'organisation d'un Salon de la coopération bilatérale afin de donner l'occasion aux diplomates d'expliquer leurs activités au grand public.

Pour sa part, le Ministre d'Etat s'est réjoui de cette heureuse initiative et a fait connaître à ses hôtes les chantiers en cours au sein du Ministère d'Etat, notamment la réhabilitation du bloc ministériel, la catégorisation des Ambassades, l'adoption d'un organigramme pour le Ministère et pour chaque Ambassade, l'élaboration de guides pratiques à l'usage des diplomates étrangers, la construction prochaine d'un Institut diplomatique à Yamoussoukro, l'ouverture de nouvelles Ambassades, etc.

Les Brèves du MEMAE

- Les femmes du MEMAE ont célébré «la Journée internationale de la femme» le jeudi 12 mars 2015, en présence du Secrétaire Général, représentant le Ministre d'Etat ;
- S.E.M. Claude BEKE, Secrétaire Général du MEMAE était en visite de travail en Jordanie et en Palestine du 13 au 20 mars 2015.

† IN MEMORIAM †

Le Ministre d'Etat et l'Ensemble du Personnel présentent leurs sincères condoléances à :

- S.E.M. Filbert Gleglaud, pour le décès de sa belle-mère ;



Directeur de Publication : Emmanuel KALOU
Rédacteur en Chef : Jeanne GUEHE **Rédacteur adjoint :** RABE Gadji/Yann EPONON
Coordonnateur : Daniel BILE **Assistant :** Nadège GUESSAN
Rédacteur : Paul KPEYE **Photos :** Zamora

Siège : MEMAE – BP.V 109 ABIDJAN